



SEMAINE DE LA  
DÉMOCRATIE  
SCOLAIRE

# PARENTS D'ÉLÈVES, ÉLISEZ VOS REPRÉSENTANTS

7 OCTOBRE 2016

De 8 h30 à 16 h00 au secrétariat



[WWW.EDUCATION.GOUV.FR/SEMAINE-DEMOCRATIE-SCOLAIRE/](http://WWW.EDUCATION.GOUV.FR/SEMAINE-DEMOCRATIE-SCOLAIRE/)



SEMAINE DE LA  
DÉMOCRATIE  
SCOLAIRE



## ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

### Qui vote ?

Tous les parents d'enfants scolarisés, en maternelle, en élémentaire, au collège ou au lycée, y compris les parents de nationalité étrangère.



1 parent = 1 voix

### Le matériel de vote

Envoi du matériel de vote aux parents au moins 6 jours avant la date des élections :

- par voie postale,
- ou via le cahier de liaison ou le carnet de correspondance de l'élève.

### Deux solutions pour voter

- Le vote sur place : les parents se rendent dans l'établissement le jour du vote.
- Le vote par correspondance : à transmettre avant l'heure de la clôture du scrutin.

> Le parent d'élève insère le **bulletin de vote** dans **l'enveloppe n°1**.

> Le parent d'élève place ensuite **l'enveloppe n°1** dans **l'enveloppe n°2** sur laquelle il appose sa signature, ses coordonnées et la mention « **élection des représentants des parents d'élèves** ».

> Le parent d'élève insère **l'enveloppe n°2** dans **l'enveloppe n°3** qu'il cache et adresse à l'établissement scolaire soit par voie postale, soit via l'élève.

[education.gouv.fr/semaine-democratie-scolaire](http://education.gouv.fr/semaine-democratie-scolaire)